

les rééchelonnements et les prêts « involontaires » répétés relatifs à d'autres dettes, et le risque constant d'une défaillance ou d'une répudiation grave par plusieurs débiteurs importants constituent autant de périls menaçants pour un grand nombre de banques commerciales lourdement engagées. Ces éventualités pourraient non seulement enrayer les opérations de ces banques, mais elles pourraient également menacer la viabilité même du système bancaire international.

De l'avis du Comité, tous ces facteurs font du problème de la dette une question à approfondir, et ce dans les plus brefs délais: elle est à la fois grave, complexe, controversée, en évolution constante et elle revêt une grande importance pour le Canada.